



OFFRE D'EMPLOI

La Ville de Saran recherche
pour son service Prévention des risques

1 Préventeur des risques

poste de Catégorie A / B filière administrative ou technique à temps complet

Recrutement par voie statutaire ou contractuelle

SARAN, commune de 16 598 habitants (5ème ville du département), est située au nord de la métropole Orléanaise, à l'orée de la forêt d'Orléans et de la Beauce.

Le développement de la ville s'est fait dans le respect des grands équilibres et de la qualité de vie.

La création de nombreux équipements publics, sociaux, culturels, sportifs... renforcent sa réputation de ville où il fait bon vivre.

Sous l'autorité de la direction des ressources, le Préventeur des risques conçoit, met en œuvre et anime la politique de prévention des risques sur 3 volets :

1) La prévention des risques professionnels dans les services municipaux :

- Définit, met en œuvre et suit la politique de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail des agents municipaux
- Évalue les risques en continu, observation et contrôle des prescriptions : document unique de recensement des risques professionnels, RPS, études sectorielles ...
- Élabore et met en œuvre un plan de prévention, des actions ponctuelles de sensibilisation, ainsi que les outils dédiés (règlement hygiène et sécurité, procédures, suivi des horaires d'été ...)
- Analyse des situations et des accidents de travail (enquêtes), des maladies professionnelles
- Intervient dans les services pour des actions de prévention
- Conseille et assiste les élus, les services, les agents et le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) sur les problématiques rencontrées individuelles et / ou collectives
- Organise et anime le CHSCT : administration de l'instance (convocations, présentations, comptes rendus ...), des groupes de travail, suivi des interventions en milieu professionnel, rapports, bilans et statistiques
- Collabore avec la médecine de prévention, le service formation et le CHSCT pour le suivi de l'ensemble des dossiers transversaux le concernant
- Assure la veille technique et réglementaire en matière d'hygiène et de sécurité
- Développe et anime des partenariats liés à la prévention des risques au travail
- Diffuse une culture préventive en matière de risques professionnels à l'échelle de l'établissement sur l'ensemble des métiers de la collectivité (environ 100 métiers différents)
- Anime une équipe de correspondants de prévention auprès des services municipaux
- Pilote et anime les dispositifs d'analyse et les plans d'actions en matière de QVT

2) La prévention des risques dans les ERP municipaux :

- En lien avec le DGS, il élabore, anime et suit les exercices d'évacuation dans le cadre de la prévention des incendies, et autres risques, dans les Établissements Recevant du Public municipaux
- S'assure de la continuité de circulation l'information auprès des agents de la collectivité
- Vérifie le respect des préconisations

3) La Prévention des risques majeurs à l'échelle communale :

- En lien avec le DGS : il élabore, met à jour et suit le Plan Communal de Sauvegarde (PCS)
- Suivi des documents directeurs, des portés à connaissance, des alertes préfectorales (météo, pollution ...) et des procédures spécifiques (plan iode, plan canicule ...)
- Élaboration, mise à jour et suivi du Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM – enjeu citoyen d'information et de sensibilisation de la population)
- Organisation des exercices de sécurité civile en lien avec la préfecture du Loiret : présence d'un site SEVESO seuil haut doté d'un Plan Particulier d'Intervention ; lien avec les autres Communes et la Métropole (autres sites avec PPI ou Plan Particulier des Risques Naturels) et le Plan Intercommunal de Sauvegarde

Compétences requises :

- Aptitude à analyser les textes juridiques, rigueur dans l'application des textes et des règlements
- Capacités rédactionnelles et relationnelles, grande capacité d'écoute et d'analyse de situations, forte aptitude au conseil
- Aptitude à la gestion de situations difficiles
- Savoir utiliser les outils de bureautique
- Appréhender les évolutions des métiers et du contexte territorial
- Connaissances précises en matière de prévention des risques physiques et psychosociaux professionnels
- Savoir faire en matière de gestion de projets
- Force de proposition
- Autonomie, discrétion et réserve
- Sens du service public
- Ergonomie des postes de travail

Formation :

Formation supérieure qualifiante en matière de prévention des risques professionnels et de risques majeurs (DU, BTS, DUT Hygiène Sécurité Environnement, licence pro qualité santé HSE, Master ... ou/et expérience confirmée)

Conditions de recrutement :

Travail à temps complet sur une base de 36,25 h hebdomadaire
8 h 30 – 12 h 15 / 13 h – 16 h 30 du lundi au vendredi
Horaires parfois variables selon les impératifs du service

Rémunération statutaire + régime indemnitaire +
13ème mois

Comité des œuvres sociales
Participation mutuelle labellisée
Prise de fonction souhaitée au 1er décembre 2024

POSTES OUVERTS AUX TRAVAILLEURS RECONNUS HANDICAPES.
Adresser lettre de motivation + CV au plus tard le 18 octobre 2024

Monsieur le Maire – Service des Ressources Humaines
Place de La Liberté – 45774 SARAN CEDEX ou par mail : recrutement@ville-saran.fr